



Convocation :..... 03.03.2021	Membres (statutaires.... 10
Affichage :..... 03.03.2021	(présents..... 7
	(votants..... 7

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU COMITÉ SYNDICAL

SÉANCE DU JEUDI 11 MARS 2021 À 18H

N° 2021/6

Objet : Vote du budget primitif 2021

Membres présents :

Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet :

M. Arnaud BOUSQUET, Mme Geneviève VICENTE, Mme Isabelle JURY, MM. Michel MARTIN, Francis MATHIEU.

Conseil Départemental du Tarn :

M. Michel BENOIT, Mme Catherine RABOU.

Secrétaire :

M. Michel MARTIN

Assistaient également à la réunion :

M. Jean-Luc CHAMBAULT, Directeur en charge du développement du site d'enseignement supérieur – recherche – innovation de Castres-Mazamet

Mme Idalina DOS SANTOS, Assistante – Syndicat mixte

Mme Josette FABRE, Responsable des affaires financières

M. Nicolas SINGER, Administrateur provisoire de l'Ecole d'ingénieurs « ISIS » (uniquement pour les informations et questions diverses)

Délibération n° 2021/6

Vote du budget primitif 2021

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2312-1 et suivants,

Vu la tenue du débat sur les orientations budgétaires 2021 présentées au Comité syndical, qui en a pris acte dans sa séance du 11 février 2021,

Le Président présente le projet de budget primitif de l'exercice 2021 qui reprend les résultats constatés au compte administratif 2020.

Ce document s'équilibre comme suit au niveau des chapitres.

(montants en Euros)

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	883 917,66
Chapitre 011 – charges à caractère général	261 716,00
Chapitre 012 – charges de personnel	194 900,00
Chapitre 022 – dépenses imprévues de fonctionnement	56 500,00
Chapitre 042 – dotations aux amortissements	20 194,00
Chapitre 65 – autres charges de gestion courante	332 506,00
Chapitre 66 – charges financières	3 000,00
Chapitre 67 – charges exceptionnelles	15 101,66
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	883 917,66
Chapitre 002 – excédent antérieur reporté de fonctionnement	309 717,66
Chapitre 013 – atténuations de charges	1 000,00
Chapitre 74 – dotations et participations	489 300,00
Chapitre 75 – autres produits de gestion de courante	83 900,00
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	4 441 496,19
Chapitre 020 – dépenses imprévues	332 934,19
Chapitre 20 – immobilisations incorporelles	40 000,00
Chapitre 204 – subventions d'équipement versées	20 000,00
Chapitre 21 – immobilisations corporelles	50 000,00
Chapitre 4581 – investissement sous mandat	3 998 562,00
RECETTES D'INVESTISSEMENT	4 441 496,19
Chapitre 001 – solde d'exécution d'investissement reporté	722 953,47
Chapitre 10 – Dotations Fonds divers	446,00
Chapitre 040 – amortissements	20 193,72
Chapitre 4582 – investissement sous mandat	3 697 903,00

Le Comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité des voix,

- vote le budget primitif de l'exercice 2021, chapitre par chapitre, tel que présenté ci-dessus.

Fait et délibéré à Castres, le 11 mars 2021

Pour extrait conforme,
Le Président,



Arnaud BOUSQUET